

218C1874
FR0000130213-FS1109

22 novembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LAGARDERE SCA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 novembre 2018, la société en commandite simple DNCA Finance¹ (19 place Vendôme, 75001 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion et agissant de concert avec la société DNCA Finance Luxembourg², a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 novembre 2018, le seuil de 5% du capital de la société LAGARDERE SCA et détenir de concert, pour le compte desdits fonds, 6 536 000 actions LAGARDERE SCA représentant 10 254 730 droits de vote, soit 4,98% du capital et 5,78% des droits de vote de cette société³, ainsi répartis :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
DNCA Finance (détention directe)	3 047 000	2,32	5 277 000	2,97
DNCA Finance Luxembourg	3 489 000	2,66	4 977 730	2,80
Total DNCA Finance	6 536 000	4,98	10 254 730	5,78

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LAGARDERE SCA sur le marché.

¹ Contrôlée par la société anonyme Natixis Investment Managers (NIM). La société DNCA Finance déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général. DNCA Finance agit pour le compte des fonds de droits français dont elle assure la gestion. Il est précisé qu'elle agit également par délégation de la société anonyme de droit luxembourgeois DNCA Finance Luxembourg qui a la possibilité à tout moment de donner des instructions de gestion à DNCA Finance dans le cadre de la gestion de la SICAV DNCA Invest, de sorte que l'exercice de la gestion est *in fine* partagé par les deux sociétés susvisées. DNCA Finance Luxembourg, filiale à 100% de DNCA Finance, est la société de droit luxembourgeois agissant pour le compte de la SICAV DNCA Invest dont elle assure la gestion.

² Société anonyme de droit luxembourgeois (sise 1 place des Armes, L-1136 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).

³ Sur la base d'un capital composé de 131 133 286 actions représentant 177 482 302 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.